

Avertissements

Pour votre sécurité, lire attentivement les instructions avant de procéder à l'installation, la mise en service et l'entretien du groupe de VMC.

Vérifier que la notice correspond à l'appareil à installer (plaque signalétique).

L'installation et l'entretien de ce produit doivent être réalisés par un professionnel qualifié qui applique les règles de l'art et les normes en vigueur. L'installation doit être conforme aux prescriptions relatives à la Compatibilité Electromagnétique (CEM) et à la Directive Basse Tension (DBT).

Après installation, remettre la notice à l'utilisateur ou la laisser à proximité de l'appareil.

La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour d'éventuels dommages corporels et/ou matériels causés si les consignes de sécurité d'installation ou de fonctionnement n'ont pas été respectées. Il en est de même en cas de modification du produit. Ce produit répond aux règles de sécurité, conformément aux normes CE.

Conditions de fonctionnement de nos appareils

Destinés au renouvellement d'air hygiénique des locaux de bâtiments tertiaire, industriels, ils sont conçus pour fonctionner :

- Installation intérieure / extérieure (avec accessoires selon configuration)
- Température environnement : -20°C / +40°C
- Ambiance non corrosive (exemple air salin), non explosive
- Ces appareils ne conviennent pas pour des applications spécifiques telles que : **extraction spécifique, de poussières, de vapeur de chlore ou d'atmosphère explosive interdites**

Rappel de Sécurité

Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents et de se munir avec des Equipements de Protection Individuelle (EPI) appropriés pour toute intervention.

Couper l'alimentation avant toute intervention sans qu'elle puisse être rétablie accidentellement pendant les opérations d'installation et de maintenance effectuées par le personnel habilité.

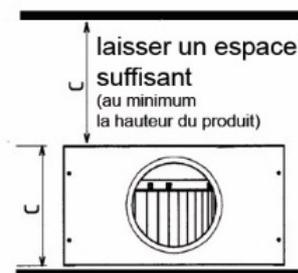
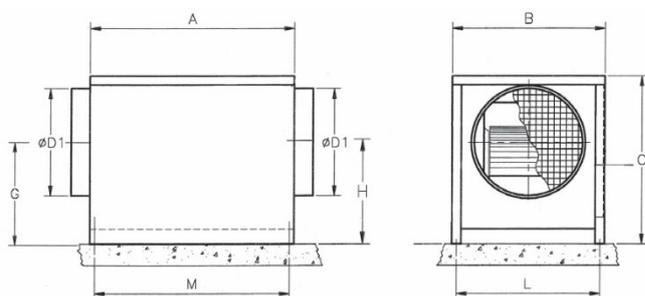
Ne pas ouvrir les panneaux d'accès sans avoir coupé l'alimentation électrique et s'être assuré que les organes en mouvement sont à l'arrêt.

Nous attirons votre attention sur le fait que des composants internes (condensateur, coffret de régulation...) sont chargés en énergie. Laisser ces composants se décharger. Assurez-vous que l'appareil ne soit pas relié à des commandes externes pouvant contenir des niveaux de tensions dangereux.

• Ne pas intervenir sur l'appareil sans avoir coupé l'alimentation électrique au niveau de l'interrupteur de proximité de l'appareil

- Attendre que la turbine et autre composant mobile soient à l'arrêt avant d'ouvrir l'appareil.
- L'appareil doit être installé de telle manière que le moteur, la turbine ne soient pas accessibles depuis les piquages de raccordement aéraulique (aspiration, rejet).
- Ne pas modifier le câblage d'usine. Pour tout questionnement ou vérification, appelez notre service technique
- Effectuer la mise à la terre. Ne jamais procéder à la mise en service d'un appareil non relié à la terre.
- Si vous devez procéder au remplacement de l'appareil, couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et assurez-vous que personne ne puisse la remettre en marche accidentellement. Isoler le câble ou les fils d'alimentation.

► Mise en œuvre



	Débit max	ØD	Long. A	Larg. B	Haut. C	Poids
VMCT 2000 EC	2000 m ³ /h	315	505	365	560	26 kg
VMCT 3000 EC	3000 m ³ /h	400	505	365	560	26 kg
VMCT 4000 EC	4000 m ³ /h	500	731	684	700	31 kg
VMCT 5000 EC	5000 m ³ /h	500	731	684	700	31 kg

Nota : dans le cas d'une installation faux-plafond, vous serez peut être amené à vous affranchir de cette préconisation en prévoyant une autre manière d'accéder au produit pour permettre son démontage ou son entretien.

- L'appareil pourra être installé en terrasse sur socle maçonné, en combles, en local technique.
 - Avant d'installer le caisson de ventilation, s'assurer que la structure soit suffisamment résistante pour supporter le poids du caisson et des accessoires éventuels.
 - Laisser un espace suffisant pour procéder aux opérations d'entretien ou de démontage de l'appareil. Un espace suffisant doit être laissé au niveau du « panneau de visite » latéral afin d'accéder facilement à l'ensemble moteur/turbine.
 - L'appareil doit être installé de manière à ne pas transmettre d'éventuelles vibrations. Pour cela, il sera posé sur un socle anti-vibratile ou équipé de plots, équipés de manchettes souples au niveau des raccordements des gaines rigides sur les piquages du groupe. Il peut être suspendu à l'aide de tiges filetées, trous Ø 6 ou 8 mm selon les modèles).
 - En aucun cas le moto-ventilateur ou la turbine sera accessible depuis les piquages de raccordement. Dans le cas d'installation particulière (aspiration libre ou rejet libre) le ou les piquages devront être équipés d'une protection grillagée(exemple sifflet grillagé, fixé par vis).
 - Le diamètre du conduit doit correspondre au diamètre du piquage du groupe.
 - Rejet : dans le cas d'une installation intérieure, il devra impérativement être raccordé sur l'extérieur (chapeau toiture, grille de façade). Dans des cas particuliers, il peut être nécessaire de protéger le rejet des effets d'un vent intempêtif ou de fortes précipitations.
- En cas de rejet libre, mettre un sifflet grillagé si le produit n'est pas équipé d'origine d'une protection
- Les flèches (pastilles vertes) indiquent le sens de circulation de l'air à travers l'appareil.

► Caractéristiques électriques

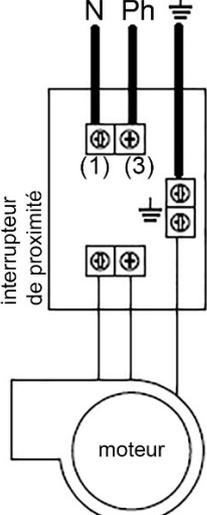
Modèle	Alimentation	P absorbée maxi (W)	Intensité (I)
2000	230 V – 1 Ph – 50 Hz	400	2
3000	230 V – 1 Ph – 50 Hz	800	3,6
4000	230 V – 1 Ph – 50 Hz	800	4
5000	230 V – 1 Ph – 50 Hz	2000	9,53

► Raccordements électriques

- Vérifiez que la tension d'alimentation corresponde bien à celle de l'appareil.
- L'alimentation électrique sera réalisée conformément aux réglementations en vigueur et notamment à la norme NFC 15-100 avec une protection adaptée.

Nos appareils sont livrés pré-câblés jusqu'à l'interrupteur de proximité.

Les modèles EC disposent d'un potentiomètre de réglage intégré dans le boîtier de l'interrupteur de proximité.
Les modèles PA-EC disposent d'un coffret de régulation R-Control.

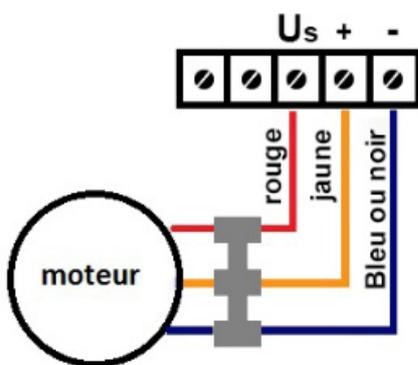
<p>alimentation 230 V - 1 Ph- 50 Hz</p>  <p>interrupteur de proximité</p> <p>moteur</p>	<p>Nos appareils sont livrés pré-câblés jusqu'à l'interrupteur de proximité.</p> <p>Vous devez réaliser l'alimentation électrique de l'appareil au niveau de l'interrupteur de proximité. (Bornes 1, 3 et Terre)</p> <p>Traits en gras sur schéma.</p> <p>Instructions :</p> <ol style="list-style-type: none">1) couper l'alimentation pour éviter tout risque de choc électrique.2) basculer l'interrupteur-sectionneur sur OFF3) ouvrir le couvercle de l'interrupteur-sectionneur, faire passer le câble d'alimentation au travers du passe fil situé en bas de l'interrupteur-sectionneur4) réaliser le câblage5) remettre le couvercle de l'interrupteur-sectionneur6) rétablir l'alimentation électrique
---	---

A Vous pouvez faire le choix d'utiliser un variateur 0-10 V déporté (option)

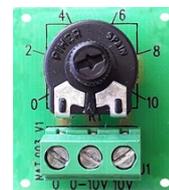
Modèle EC et EC isolé uniquement

Pour cela nous vous rappelons de reprendre les mesures de sécurité décrites ci-avant.
COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE

Option : Variateur 0-10 V déporté



1-Débranchez
les 3 fils
du potentiomètre



2-Connectez le variateur de vitesse 0-10 V à ces 3 fils en respectant le schéma de branchement ci-contre (ou celle de la notice du variateur. 0-10V)

Fil rouge moteur / borne Us

Fil jaune moteur/ borne +

Fil Bleu ou noir moteur / borne -

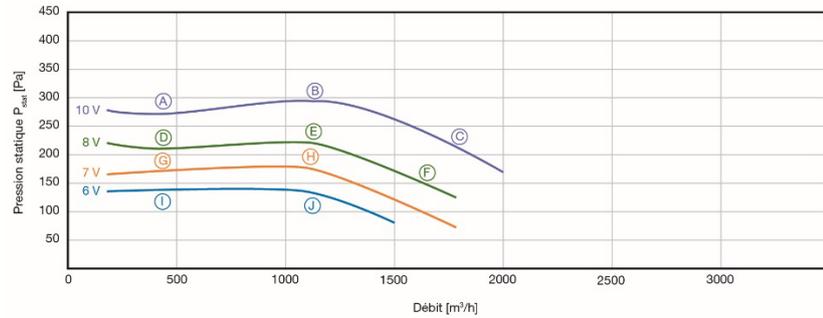
Pour cela il sera nécessaire de prolonger les 3 fils.

► Mise en service

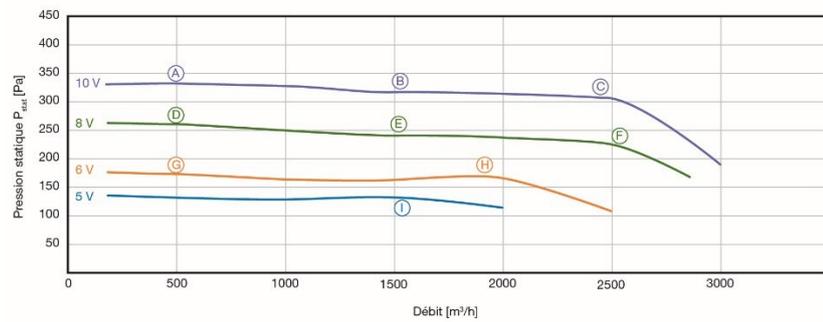
Après avoir respecté les indications précédentes, procédez à la mise sous tension de l'appareil en activant l'interrupteur de proximité.

A Modèle EC et EC isolé

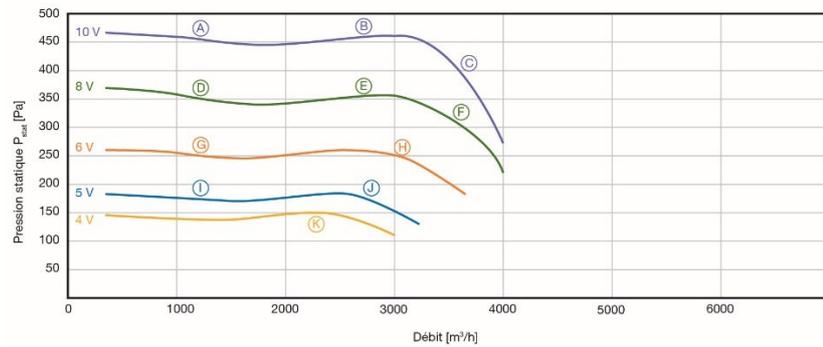
VMCT 2000 EC



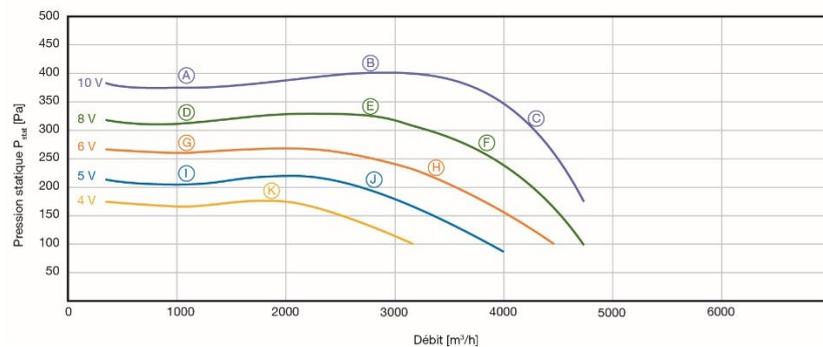
VMCT 3000 EC



VMCT 4000 EC



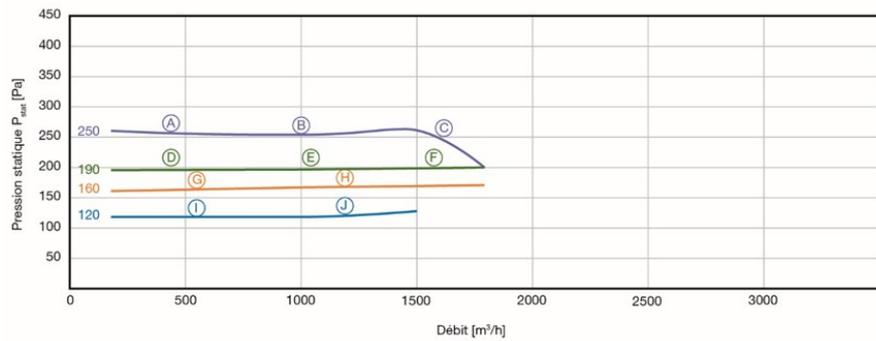
VMCT 5000 EC



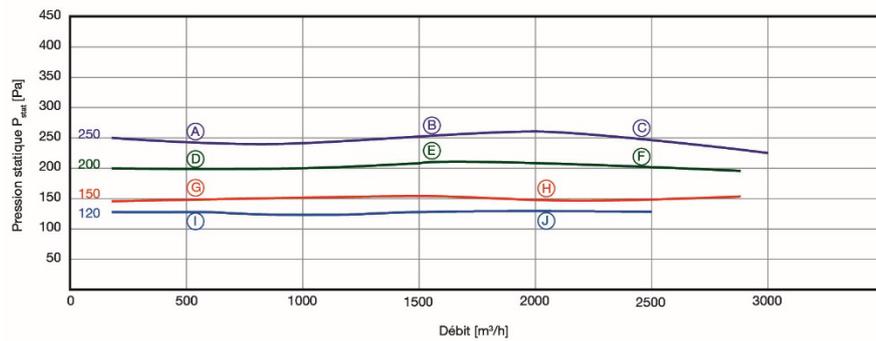
Régler la molette sur la position « V » désirée, suivant la direction de la flèche. Cette position correspond à une courbe du caisson (voir caractéristiques aérauliques) afin d'adapter le point de fonctionnement du caisson au besoin de votre installation.

B Modèle PA-EC isolé

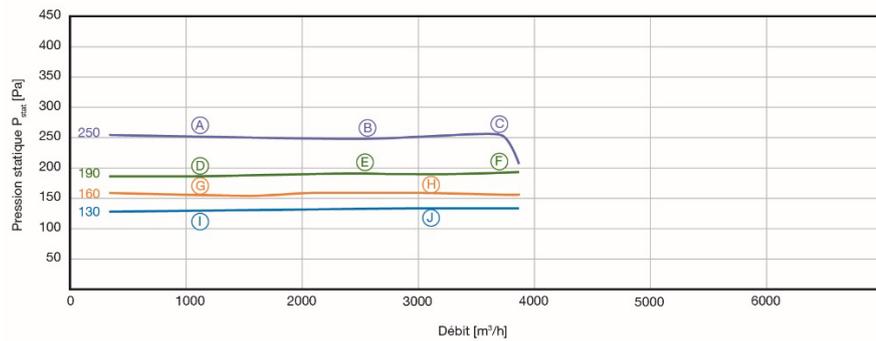
VMCT 2000 PA-EC



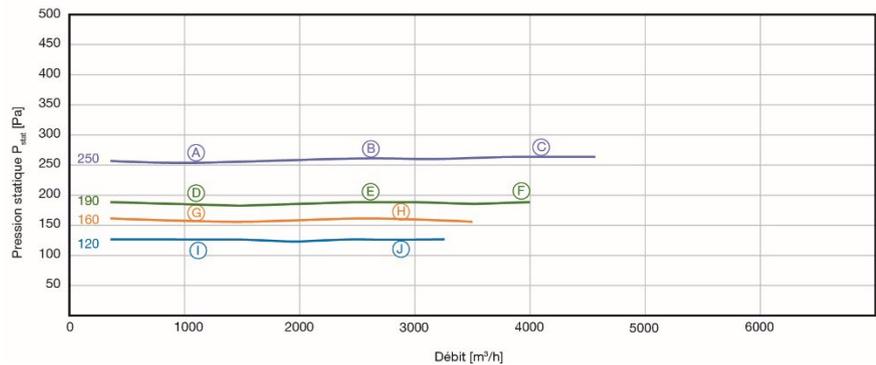
VMCT 3000 PA-EC



VMCT 4000 PA-EC



VMCT 5000 PA-EC



Régler la pression de consigne adaptée au besoin de votre installation, à l'aide des touches



la valeur désirée s'affiche sur l'écran digital



(plage de réglage 80 à 250 Pa)

► Stockage du produit

Le produit doit être conservé à l'abri des intempéries, des chocs, de la poussière durant son transport, son stockage et sur le chantier.

► Entretien

Avant toute intervention, couper l'alimentation au moyen de l'interrupteur de proximité sans qu'elle puisse être rétablie accidentellement.

Ne pas ouvrir les panneaux d'accès sans avoir coupé l'alimentation électrique et s'être assuré que les organes en mouvement sont à l'arrêt.

L'entretien consiste principalement à dépoussiérer les aubes du ventilateur et l'enveloppe si nécessaire, à faire un contrôle visuel global du produit. Nous vous conseillons une vérification annuelle au minimum. Dans le cas d'un air chargé en impureté il pourra s'avérer nécessaire de rapprocher les interventions.

Vérifier les connectiques des raccordements électriques et tester le système d'alarme (si l'appareil en dispose, exemple dépressostat).

► Garantie

Le matériel est garanti 12 mois à partir de la date de facturation. Elle s'applique aux pièces seulement.

► Environnement

A travers notre adhésion à l'éco-organisme ECOLOGIC nous répondons à nos obligations de financement de la collecte, l'enlèvement et le traitement des Déchets d' Equipement Electriques et Electroniques (DEEE).

Les emballages (carton, palette, protection, film...) doivent être triés et déposés dans les centres de collecte appropriés. Dans le cas du remplacement d'appareil, celui-ci doit être déposé dans un point de collecte pour Déchets d' Equipement Electriques et Electroniques (DEEE).



Division **NATHER** - 375 rue Jean Rostand - ZI de Grangeneuve
26800 Portes-lès-Valence Tel : 04.75.57.97.00 – www.nather.fr
Siège social : 01120 Montluel – tel : 04.78.06.36.41 - www.lindab.com

Lindab se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de ses produits sans préavis